



# COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

## 6<sup>ème</sup> Coupe départementale Benjamins (es) Fleuret, Epée et Sabre

Samedi 12 décembre 2015  
Salle d'armes d'Antony-Complexe Éric Tabarly  
1 rue de l'Annapurna  
92160 ANTONY

CATEGORIE	HORAIRES	DROIT D'ENGAGEMENT	FORMULE
FLEURET HOMMES	Appel : 13h30 Scratch : 14h	10 €	-1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs en 4 touches -Tableau d'élimination directe en 8 touches
<b>FLEURET DAMES</b>	<b>Appel : 14h30 Scratch : 15h</b>		
EPEE HOMMES et DAMES	Appel : 14h30 Scratch : 15h		
SABRE HOMMES et DAMES	Appel : 15h Scratch : 15h30		

(Le classement d'entrée des tireurs sera établi en fonction du classement de ligue actualisé)

**Le surclassement des pupilles 2 est autorisé uniquement au fleuret dame et au sabre.  
Dans ce cas, les présidents de clubs s'engagent à respecter la réglementation en  
vigueur (mention du simple surclassement sur le certificat médical)**

### ARBITRAGE

- Chaque club engageant au moins 4 tireurs devra fournir un arbitre départemental ou régional qui sera présent dès le début de l'épreuve.
- Certains arbitres en formation seront susceptibles d'être convoqués par le comité départemental.

### ENGAGEMENTS

- Tous les tireurs participant à la 6<sup>ème</sup> coupe départementale doivent OBLIGATOIREMENT être licenciés pour la saison 2015-2016, dans un club du département des Hauts-de-Seine affilié à la Fédération Française d'Escrime.
- Engagements en ligne sur le site extranet de la FFE jusqu'au **jeudi 10 décembre 2015 à 23h59**.

### RAPPELS

- Tous les tireurs doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N et marquée C.E (comprenant la sous-cuirasse).

### RECOMPENSES

- Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés par des coupes ou des médailles.  
Les récompenses seront données lors des podiums uniquement aux tireurs présents.
- **Le meilleur club de chaque arme sera récompensé en matériel d'escrime. Le classement sera établi en prenant les résultats des 2 meilleurs benjamins et de la meilleure benjamine de chaque club.**